



Élections **T.N.-O.**

2005

Rapport du directeur général des
élections sur l'élection partielle
du Slave Nord 2005



Élections N.-O.

Bureau du directeur général des élections



Le 21 septembre 2005

L'honorable Paul Delorey
Président
Assemblée législative
C.P. 1320
YELLOWKNIFE NT X1A 2L9

Monsieur le président,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les résultats officiels de l'élection partielle qui s'est tenue dans la circonscription électorale du Slave Nord, le lundi 18 juillet 2005.

Le rapport vous est soumis conformément au paragraphe 162(b) de la *Loi électorale*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général des élections,

Glen W. McLean



Introduction

L'élection partielle dans la circonscription du Slave Nord a eu lieu le lundi 18 juillet 2005. Le commissaire des TNO a signé le bref d'élection autorisant le directeur général des élections à émettre un bref le lundi 20 juin, devant être retourné pour le jeudi 26 juillet 2005.

L'élection partielle a eu lieu en raison de la démission de l'ancien député, M. Henry Zoe, le 30 mai 2005.

Ce scrutin est le dernier qui se tiendra sous le nom de Slave Nord. Depuis le 4 août 2005, cette circonscription électorale est connue sous le nom de Monfwi.

Électeurs

Pour pouvoir voter à l'élection partielle du Slave Nord, les électeurs admissibles devaient être citoyens canadiens, avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin, être résidents des Territoires du Nord-Ouest depuis le 18 juillet 2004 et résidents de la circonscription électorale du Slave Nord le jour où ils votaient.

Le registre territorial des électeurs (RTE) a produit la liste préliminaire des électeurs pour l'élection partielle dans la circonscription électorale du Slave Nord, basée sur les élections générales ayant eu lieu en 2003. Le RTE est le registre permanent des électeurs territoriaux géré par le bureau du directeur général des élections.

La révision de la liste préliminaire des élections a eu lieu entre le lundi 20 juin 2005 et le vendredi 24 juin 2005. La liste préliminaire contenait le nom de 1 676 voteurs et suite à la révision, la liste électorale officielle utilisée lors de l'élection partielle contenait le nom de 1 708 électeurs admissibles.

Candidats et nomination

Les candidats éventuels avaient entre le lundi 20 juin 2005 et le vendredi 24 juin 2005 pour déposer les documents de présentation auprès du directeur du scrutin. Un total de trois candidats ont déposé les documents de présentation avant l'heure limite de 14 h. Il n'y a eu aucun retrait avant l'heure limite de 17 h. Deux candidats ont fourni une photo d'eux-mêmes pour le bulletin de vote.

Vote

Les électeurs de la circonscription électorale du Slave Nord ont eu plusieurs choix pour voter. Le vote par bulletin spécial était possible du lundi 20 juin 2005 jusqu'à 14 h, le samedi 16 juillet 2005; le vote par scrutin mobile était offert du lundi 11 juillet au jeudi 14 juillet pour les électeurs admissibles qui ne pouvaient se rendre dans un bureau de scrutin en raison de problèmes de mobilité; le vote au bureau du directeur du scrutin était offert du mercredi 6 juillet 2005 au samedi 6 juillet 2005.

En tout, 1 016 électeurs admissibles ont voté; parmi eux, 58 électeurs, soit 6 %, ont choisi d'utiliser les moyens spéciaux de voter, et 958 électeurs ont voté le jour du scrutin, soit 94 %.

Des 1 016 électeurs qui ont voté, 56, soit 5,5 %, ont été assermentés, et les 960 autres étaient déjà inscrits, et leur nom apparaissait sur la liste électorale. Le nombre d'électeurs qui étaient déjà inscrits représente un taux de justesse de 95 % pour le registre territorial des électeurs. Le taux de justesse, même s'il n'est pas

exceptionnellement élevé, est encourageant, si on considère que les données sur les électeurs avaient presque un an et demi et qu'Élections TNO n'a pas effectué une confirmation des données sur les électeurs avant l'élection partielle.

Des 56 électeurs admissibles qui ont été assermentés dans les bureaux de scrutin, seulement cinq ont demandé de ne pas inclure leur nom au registre territorial des électeurs.

Coût de l'élection partielle

Le coût total de l'élection partielle a été de 27 104,51 \$. La distribution des dépenses se fait comme suit : salaires, 12 127,15 \$; déplacements et transport, 859,06 \$; fournitures, 3 592,50 \$; services achetés, 5 650,80 \$; services à contrat, 560 \$; traitements et paiements, 4 315 \$.

Plaintes

On a reçu une plainte générale concernant la nécessité pour un candidat désirant inclure sa photo sur le bulletin de vote de l'inclure au moment où il dépose ses papiers de mise en candidature. La personne avait l'impression que c'était important que tous les candidats aient leur photo sur le bulletin et que les candidats devraient avoir du temps supplémentaire pour soumettre leur photo.

Remerciements

Je tiens à remercier et féliciter Mme Harriett Koyina, directrice du scrutin, et ses employés d'élection pour le professionnalisme démontré lors de la tenue de l'élection partielle du Slave Nord. Je tiens également à remercier Mme Barb Paquin, agente de la formation et des communications, pour son aide précieuse et à souligner sa contribution au succès de l'élection partielle dans la circonscription de Slave Nord.



Section de vote

Candidat	1 Rae Sud	2 Rae Nord	3 Rae Est	4 Edzo	5 Whati	6 Gameti	7 Wekweeti	Possibilités Spéciales de voter	Total	Pourcentage de votes valides
DOIG, Nora J.	54	75	65	35	78	58	17	18	400	39,37%
LAFFERTY, Jackson	43	142	88	45	65	37	24	34	478	47,05%
STEINWAND-LEBLANC, DeeDee	26	29	31	26	6	3	5	6	132	12,99%
Bulletins rejetés	0	2	0	0	1	2	1	0	6	-
Refus de voter	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	123	248	184	106	150	100	47	58	1016	-
Électeurs sur la liste électorale	240	427	346	177	260	176	82	-	1708	-
Participation électorale	51,25%	58,08%	53,18%	59,89%	57,69%	56,82%	57,32%	-	59,48%	-

Les possibilités spéciales de voter comprennent le vote au bureau du directeur du scrutin, le vote par bulletin spécial et le vote par scrutin mobile.

Candidat élu : Jackson Lafferty
Majorité : 78 votes (7,68 %)

